

Le paquet neutre, c'est pour le 1^{er} janvier 2020

Cigarettes, tabac à rouler ou pour pipe à eau... Fini les paquets aux logos aguichants !

Le paquet de cigarettes classique n'a officiellement plus que quelques mois à vivre. Après la France ou le Royaume-Uni, c'est la Belgique qui va passer au paquet neutre. Et on connaît désormais sa date d'arrivée : le 1^{er} janvier 2020.

Qu'il semble lointain le temps où le paquet de cigarettes était un objet « tendance ». Souvenez-vous... Il y a quelques années, les cigarettiers jouaient à fond la carte du marketing. Les paquets cartonnés étaient originaux et tape à l'œil. L'objet était étudié pour viser un public cible. Mais ces ficelles du marketing font désormais partie du passé. Et l'ultime vestige que constituent les logos sur les paquets va, à son tour, disparaître. La ministre de la Santé, Maggie De Block (Open VLD) a divulgué des détails sur le projet d'arrêté royal relatif au paquet standardisé de cigarettes. « Son entrée en vigueur est prévue pour le 1^{er}

janvier 2020 avec une période transitoire d'un an pour les détaillants pour lesquels l'entrée en vigueur est prévue au 1^{er} janvier 2021 », explique Maggie De Block dans une réponse adres-

« Cette mesure peut couper chez les jeunes l'envie de fumer »

Suzanne Gabriels

Fondation contre le cancer

sée le 9 janvier dernier au député MR Gautier Calomme. « Cela permettra à ces derniers d'écouler leurs stocks sans risque de pertes financières. »

Le paquet neutre n'est pas une invention belge. Nos voisins français l'ont imposé le 1^{er} janvier 2017. Au Royaume-Uni, ces conditionnements sont obligatoires depuis le 20 mai 2017.

Et le concept est simple : chaque paquet de cigarettes est

quasi identique et dépourvu d'éléments de marketing. En France, il est vert-brun et comporte des photos dissuasives. Le nom de la marque est, lui, inscrit dans un caractère blanc identique pour chaque marque. Bref, chez nos voisins, tout le monde semble sortir du bar PMU avec les mêmes cigarettes, qu'elles soient ultra-fortes ou légères...

BÉNÉFIQUE À LONG TERME

Mais le paquet neutre peut-il dissuader les Belges de fumer ? « L'impact sur la prévalence ne sera pas énorme à court terme », estime Suzanne Gabriels, expert prévention tabac à la Fondation contre le Cancer. « Par contre, à long terme, on constatera d'énormes différences. C'est une mesure qui peut couper chez les jeunes l'envie de fumer. Si le paquet n'est plus attractif en termes d'image, les jeunes n'ont plus envie de se lier à ces marques. Cela va couper l'industrie du tabac du monde du marketing. »
Assez logiquement, l'industrie

du tabac ne partage pas cet avis. En juillet dernier, Cimabel, la fédération belgo-luxembourgeoise des fabricants de cigarettes (Cimabel), affirmait que l'emballage neutre n'avait aucun « effet visible » sur le nombre de fumeurs. Reste qu'en janvier dernier, l'agence sanitaire « Santé publique France » a démontré que « les fumeurs gênés de sortir leur paquet à la vue de tous, à cause de son aspect, sont deux fois plus nombreux en 2017 (12 %) par rapport à 2016 (6 %) ». Une gêne occasionnée par ce fameux paquet neutre.

Notons enfin que les cigares ne sont pas directement concernés par ce changement de législation. « Les cigares sont traités différemment, tant dans la loi que dans la directive européenne », nous explique-t-on au cabinet de la ministre De Block. « Surtout parce que leur usage, en général, est différent de celui de la cigarette. »

GUILLAUME BARKHUYSEN

Qui sera visé par la nouvelle mesure ?

Une personne sur cinq fume en Belgique

La Fondation contre le cancer réalise chaque année une étude sur les fumeurs belges. Il ressort de cette « photographie » que 22 % des Belges déclarent fumer, avec une large majorité de fumeurs belges (17 %) qui fument chaque jour. Et ces fumeurs quotidiens consomment en moyenne 15 cigarettes par jour. On retrouve également davan-

tage de fumeurs en Wallonie et à Bruxelles (26 %) qu'en Flandre (19 %). Notons qu'en 1997, 30 % des Belges fumaient. Ces paquets neutres feront-ils encore diminuer le tabagisme ? « C'est une mesure qui doit être prise en même temps que d'autres », estime Suzanne Gabriels, de la Fondation contre le cancer. « À côté des paquets neutres, il faut aussi augmenter les prix, pour

arriver au niveau de la France et des Pays-Bas, et augmenter l'aide au sevrage. Enfin, ce qui manque vraiment, c'est une interdiction totale de publicité. La législation prévoit encore des exceptions, notamment en librairie. Et l'une des mesures qui fonctionne aussi et qui est déjà d'application au Royaume-Uni, c'est le retrait des cigarettes de la vue des consommateurs en magasin. »